

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : R-4130-2020

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse

- et -

ASSOCIATION COOPÉRATIVE
D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE
L'OUTAOUAIS (ACEFO),

(ci-après « ACEFO »)

Intervenante

DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2020-95
RENDUE AU DOSSIER R-4041-2018
Demande du Distributeur relative au programme GDP Affaires

COMPARUTION

Nous comparaissons pour l'intervenante, ACEFO, en cette cause sous toutes réserves que de droit.

Laval, ce 2 septembre 2020

DHC Avocats

DHC Avocats
Procureurs de l'intervenante ACEFO